

## Compte rendu du CDEN du 11 février 2014

Déclaration de l'UNSA Education qui dénonce une dotation qui n'est pas à la mesure des besoins (voir notre déclaration préalable)

**Réponses de l'IA** : il y a bien des créations de postes, dont une grande partie est prise par les nouveaux enseignants qui vont arriver et se former sur des demi postes.

Le lycée professionnel n'est pas le parent pauvre. L'orientation en fin de troisième est une question d'accompagnement.

L'IA reconnaît qu'entre le CTSD du 3 février et le CDEN du 11 février, il a remanié la dotation en transformant des heures postes en HSA.

Sur la question des rythmes scolaires, je rappelle que je suis attaché à ce que les enseignants conservent leur droit au temps partiel.

Sur les horaires des écoles, je n'ai pas donné les documents avant.

**La préfète** répond sur l'expulsion des 5 jeunes majeurs, ils ne sont pas isolés et ont tous des frères et sœurs dans leur pays d'origine. Il faut arrêter d'alimenter la filière de réfugiés qui arrivent sur Saint-Etienne.

**Conseil Général : des travaux sont programmés ;**

- restructuration de Jules Ferry à Roanne, et Honoré d'Urfé à Saint Etienne
- aménagements à Gaston Baty à Pélussin, des salles de restauration à Unieux
- travaux d'accessibilité, le Pilat à Bourg Argental

**Madame Faure, maire de Montbrison** rappelle qu'il faut se poser la question d'une création d'un collège dans le Montbrisonnais.

Une question est posée sur la conformité des murs d'escalade. La mise en rénovation des établissements ligériens est en cours répond le conseil général. Des audits sont en cours. Sinon, le département aidera en termes de transport les établissements qui ne pourraient plus pratiquer l'escalade.

### **PRESENTATION DE LA DOTATION SECOND DEGRE**

**UNSA Education** : les chiffres présentés sur les dotations en lycées professionnels dans l'académie ne s'appuient sur aucune réalité. Il faut absolument rappeler que les structures c'est-à-dire les classes accueillant des élèves dans la voie professionnelle sont déjà établies à l'avance. Cela implique que par exemple, si il y a 15 places en mécanique ou coiffure dans

**un établissement professionnel, au-delà de ce seuil, aucun élève ne sera pris et donc grâce à ce « tour de passe passe » l'administration a beau jeu de prétendre qu'elle ne ferme pas de poste dans la voie professionnelle.**

**Ainsi, on abonde la formation professionnelle du privé qui ne se gêne pas pour ouvrir des formations, même si la qualité pédagogique n'est pas au rendez vous, exemple de la coiffure.**

La répartition de dotations collèges : l'IA présente ses critères pour définir la dotation des collèges.

1. taille de l'établissement
2. spécificité de l'établissement, c'est-à-dire éducation prioritaire ou pas, RRS, RAR, REP+
3. Catégories socio-professionnelles d'élèves défavorisés et boursiers

Décisions prises pour le collège de Montreynaud qui devient REP+, cette dotation apporte un soutien aux équipes éducatives : 9 jours par an pour les PE et 1,5 heure par semaine pour les profs de collèges.

Il ne faut pas craindre un amoindrissement du réseau des collèges de l'éducation prioritaire, contrairement aux rumeurs.

**L'UNSA Education demande que les PLP exerçant à Montreynaud bénéficient bien des dispositions données au titre du REP+ en SEGPA .**

L'IA annonce :

- Création de 2 ULIS à Montbrison et Saint-Etienne Honoré d'Urfé.
- Ouverture d'une demi section de 6ème et 5ème à l'EREA de Sorbiers pour les SEGPA .

**L'UNSA Education rappelle que de nouvelles attributions permettent à l'Inspecteur d'Académie de statuer sur la dotation des lycées ; ainsi pourquoi, alors que les documents sur les lycées ont été discutés au comité technique du 3 février dernier, ce CDEN s'étonne de ne pas être informé sur cette question.**

L'IA répond que **cela ne relève pas du CDEN.**

**L'UNSA Education demande à l'Inspecteur sur quelle disposition réglementaire il s'appuie pour prétendre que le CDEN ne serait pas compétent pour discuter de la dotation des lycées.**

IA répond que l'information sera donnée ultérieurement.

Le maire de Montbrison dénonce le problème du collège de Montbrison mal doté, **l'UNSA Education s'interroge sur cet établissement où il y a une création d'ULIS mais où l'IA a enlevé 7 heures poste ! Comment est-ce possible ?**

L' IA dit qu'il reverra la situation de Mario Meunier.

Le maire de Montbrison propose que l'IA soumette à tous les conseils d'administration les critères retenus par l'administration pour que le choix des dotations soit lisible.

#### **RYTHMES SCOLAIRES présentation des horaires pour la rentrée 2014 :**

- 263 écoles concernées, plus de 80% des élèves sont concernés aujourd'hui par les projets d'horaires.
- Le temps dominant, 5h15 journée / 3h le mercredi est choisi à 90%. Cependant, il peut y avoir des variantes d'horaires sur ce choix.
- 21 nouvelles communes ont élaboré un PEDT.

Le maire de la Ricamarie s'étonne que sa ville ne figure pas dans les propositions d'horaires.

La Ricamarie : 8h45/11h45 et 13H45/16H

Au prochain CDEN, la liste sera complétée (le 10 avril prochain).

**L'UNSA Education rappelle que ces documents apportant les nouveaux horaires des écoles de la Loire n'ont pas été portés à notre connaissance, donc comment pourrait-on donner un avis ou dénoncer une situation non conforme aux projets défendus par les enseignants.**

#### **IRL/Indemnité Représentative de logement applicable aux instituteurs :**

2185 euros de base.

**L'UNSA Education vote contre cette disposition puisque cette indemnité n'a pas été augmentée depuis 2012.**

Olivia Choukroun, Valérie Vial, Pierre Romeyer